

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

25/08/2021

Dossier complet le :

26/08/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0258

1. Intitulé du projet

Réhabilitation du ponton de l'école de voile dans la baie des Canebiers du centre nautique et d'environnement marin de SAINT-TROPEZ

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DE SAINT-TROPEZ

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LESCA Bruno, Directeur des Services Techniques

RCS / SIRET

2 1 8 3 0 1 1 9 0 0 0 0 1 1

Forme juridique

Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11)	b) Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants.
4.1.2.0.	Projet dont le montant est supérieur à 160 000 € mais inférieur à 1 900 000 € TTC

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'école de voile de Saint-Tropez est située dans la baie des Canebiers. La plage qui sert d'embarquement et de mise à l'eau des bateaux du centre nautique et d'environnement marin de Saint-Tropez est confrontée à un problème de dépôt de mottes mortes qui viennent se stocker sur le haut de plage. Cette accumulation de mottes mortes nuit à l'exploitation de l'école de voile avec notamment une difficulté pour la mise à l'eau des bateaux.

Pour remédier à cette situation, la commune de Saint-Tropez souhaite améliorer la qualité des services d'une de ses infrastructures sportives et permettre aux utilisateurs du CNEM de ne plus être dépendants des échouages de feuilles de posidonies pour la mise à l'eau des embarcations tout en respectant et conservant leur impérieuse utilité.

• La solution consiste à utiliser le ponton Ouest existant pour créer une rampe de mise à l'eau en extrémité de celui-ci, en allongeant ainsi le ponton existant de 13m. Cette solution prévoit un élargissement du tablier existant de 2.00m à 5.00m, conformément au souhait émis par l'exploitant. Cela implique la dépose et le remplacement du tablier existant ainsi que le renforcement des appuis; nombre de pieux doublés sur le linéaire existant et l'ajout de nouveaux pieux sur la longueur de la rampe.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont de rallonger le ponton Ouest d'environ 13m avec un plan incliné et élargie à 5m. Cela permettra aux utilisateurs de ne plus être dépendants des échouages de feuille de posidonies et facilitera la mise à l'eau des diverses embarcations utiles à l'activité de l'école de voile, tout en respectant l'environnement et en conservant l'utilité de cette flore.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet, dans sa phase travaux, consistera à :

- Cette solution implique la dépose et le remplacement du tablier existant ainsi que le renforcement des appuis: nombre de pieux sera doublé sur le linéaire existant et l'ajout de nouveaux pieux sur la longueur de la rampe (pieux existants de diamètre 609 doublés avec pieux de diamètre 508).
- Réalisation de l'installation de chantier; dépose des matras mortes sur l'emprise du quai de travail; pose du filet anti MES; réalisation d'une piste de travail; dépose des appontements existants; réalisation des pieux par vibrofonçage et avec surbattage; adaptation des chevêtres existants; coffrage des chevêtres et longrines, ferrailage et coulage béton; mise en place des tabliers; mise en place d'une protection cathodique; fixation du platelage bois et écobois composite; réalisation du planchon bois d'accès; repliement du matériel de levage; démontage piste de travail; remise en forme du trait de côte conforme à l'existant; dépose du filet anti MES; repliement des installations du chantier; remise en état du site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet permettra d'accueillir, sur le nouveau ponton les diverses unités susceptibles d'embarquer et de débarquer les différentes embarcations des utilisateurs de l'école de voile dans toute conditions.

Le ponton étant amovible, sa partie supérieure sera retirée hors période d'exploitation (période hivernale).

Pour la sécurité des usagers du site, deux espars de couleur blanche seront implantés aux extrémités de l'ouvrage suivant les recommandations du services des phares et balises de la DIRM.

Ce futur aménagement sur pieux n'engendrera pas de modifications sur les courants et le déplacement sédimentaire.

Le ponton réhabilité permettra d'assurer une circulation sécurisée des utilisateurs, tout en garantissant une bonne intégration paysagère de l'ouvrage réhabilité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux procédures administratives d'autorisation suivantes :

- Dossier de déclaration loi sur l'eau
- Dossier d'AOT
- Évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 (cf. annexe 11)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur du ponton à réhabiliter :	20,15 ml
Largeur du ponton à réhabiliter :	2,00 ml
Longueur totale du ponton après travaux :	32,60 ml
Largeur totale du ponton après travaux :	5,00 ml
Superficie de l'ouvrage:	169,52 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Ecole de Voile
35 Chemin de l'Estagnet
83990 SAINT-TROPEZ

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 40' 38" E Lat. 43° 15' 78" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 06° 40' 38" E Lat. 43° 15' 53" N

Point d'arrivée :

Long. 06° 40' 40" E Lat. 43° 15' 78" N

Communes traversées :

Commune de Saint-Tropez

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur le territoire de la commune littorale de Saint-Tropez.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet se situe dans le périmètre du site inscrit "La presqu'île de SAINT-TROPEZ".
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Ouï	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet se situe à environ 1 km du périmètre de la zone Natura 2000 de la Corniche varoise.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'Impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux seront acheminés pour la réhabilitation et de la création du nouveau ponton. Ces matériaux ne seront pas issus de ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La biodiversité est diverse dans la baie des Canebiers. Les espèces fragiles présentes seront perturbées durant la réalisation des travaux par les vibrations, la turbidité et le bruit. Elles quitteront la zone de projet pour la recoloniser après les travaux. Les perturbations seront donc ponctuelles et limitées à la période de travaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe à 1 km environ du site Natura 2000 de la Corniche varoise. Les impacts seront ponctuels et limités à l'emprise de la zone travaux. Le projet n'est donc pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espèce du FSD du site de la Corniche varoise.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune littorale de Saint-Tropez est concernée par le risque de submersion marine pour lequel un Porter à Connaissance a été établi à l'échelle du département du Var. Ce risque est limité dans la baie des Canebiers et a été pris en compte au moment de la définition du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de chantier, les travaux engendreront des déplacements et des trafics sur le secteur du projet afin d'acheminer des engins et des matériaux sur site. Néanmoins, ces nuisances seront limitées à la période de travaux, en dehors de la période estivale durant laquelle la baie des Canebiers et l'école de voile sont très fréquentées.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La réalisation des travaux en phase de chantier engendrera du bruit sur la zone de projet. Néanmoins, ces nuisances seront limitées à la période de travaux, en dehors de la période estivale durant laquelle la baie des Canebiers et l'école de voile sont très fréquentées.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des travaux en phase de chantier pourra engendrer des vibrations sur la zone de projet (utilisation des engins de chantier). Néanmoins, ces nuisances seront limitées à la période de travaux, en dehors de la période estivale durant laquelle la baie des Canebiers et en particulier l'école de voile sont très fréquentées.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les engins de chantier seront régulièrement contrôlés sur site pour éviter des rejets dans l'air, en dehors des normes de contrôle (cf. annexe 2 Note de présentation).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'application de l'ensemble des mesures de sécurité sur le chantier permettra d'éviter tout risque de rejets liquide sur la zone de travaux et dans le milieu marin (cf. annexe 2 Note de présentation).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités humaines seront partiellement limitées en période de travaux (travaux réalisés en dehors de la période estivale). En période d'exploitation, le secteur de projet retrouvera l'usage actuel du site.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures envisagées d'évitement et de réduction des effets négatifs du projet sont les suivantes :

- Mesures d'évitement : la réhabilitation et l'extension du ponton existant a été privilégié par rapport à d'autres solutions pour éviter un impact négatif fort sur l'environnement de de la baie des Canebiers.

- Mesures de réduction : mesures régulières de turbidité avant, pendant et après travaux, mise en place de filets anti-MES pendant travaux, mise à disposition de filet antipollution en cas de pollution accidentelle.

Outre ces mesures, le respect des normes de chantier pendant travaux permettra de limiter au maximum les impacts négatifs de celui-ci (nuisances sonores et visuelles notamment).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Annexe 1 - Présentation du demandeur V00
- Annexe 2 - Note de présentation V00
- Annexe 3 - Plan de situation 1-25000eme
- Annexe 4 - Vue paysagères du site
- Annexe 5 - Dossier Plan DIAG COR-007-20-DIA-PLAN-01-0
- Annexe 6 - localisation Natura 2000
- Annexe 7 - Dossier plan projet COR-007-20-REG-PLAN-01-1
- Annexe 8 - Planning résumé PRO V01
- Annexe 9 - Planning détaillé PRO V01
- Annexe 10 - Méthodes et phasage COR-007-20-PRO-METH-01-0
- Annexe 11 - R_21_039_CN_Rapport_Faunes et flores marines
- Annexe 12 - Evaluation simplifiée des incidences Natura 2000

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SAINT-TROPEZ

le, 23 juillet 2021

Signature

The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'PREFECTURE de SAINT-TROPEZ' around the top and 'VAR' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a shield, with the year '1604' below it.